

**Sujet :** [INTERNET] CONTRE le projet de route forestière pour les camions grumiers

**De :** > info (par Internet) <info@hiddevankersen.com>

**Date :** 05/10/2020 18:17

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Messieurs, mesdames,

Avec cette lettre je veux exprimer mes sentiments **contre** le projet de route forestière pour les camions grumiers, entre Le Châtelard et Le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint Gervais.

---

**HIDDE VAN KERSEN**

BUILDING SUSTAINABLE SUPPLY CHAINS

+31 6 48 70 52 29 / [info@hiddevankersen.com](mailto:info@hiddevankersen.com) /

[www.hiddevankersen.com](http://www.hiddevankersen.com) / Skype: hidde.vankersen

---

This e-mail and its content are confidential and may be legally privileged. If this e-mail is not intended for you, please contact us immediately by reply e-mail and delete the e-mail. Please do not use, copy or disclose the e-mail and its contents to anyone. Hidde van Kersen is liable neither for the proper and complete transmission of the information in this e-mail nor for any delay in its receipt.

---

— Pièces jointes : —

Lettre contre la construction de nouvelle route forestiere de col de la  
forclaz.pdf

64,8 Ko

Préfecture de Haute-Savoie  
DDT Enquêtes Publiques

Sujet : Route Forestière du Col de Voza

5 octobre 2020

Messieurs, mesdames,

Avec cette lettre je veux exprimer mes sentiments **contre** le projet de route forestière pour les camions grumiers, entre Le Châtelard et Le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint Gervais.

Il doit y avoir d'autres projets dans lesquels investir de l'argent européen FEDER, génère plus de valeur pour la communauté locale.

*Cette project détruit la valeur tourisme et économique de cette site magnifique parce que les touristes décideront aller ailleurs.*

*Cette project crée des situations dangereuses, c'est très dangereux de laisser utiliser la même route par des grands camions et randonneurs avec familles, des enfants petits, vtt etc. Sur une grand route comme prévue les camions vont rouler assez vite et c'est impossible prévenir que ça ne cause pas des situations très dangereux en haute montagne. A ce moment c'est même pas permis d'y passer en voiture pour des bonnes raisons.*

*Cette project détruit la tranquillité et la rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, c'est non-sens. Continuons à exploiter cette forêt de façon raisonnable et laissons de nombreuses espèces rares et protégées survivre et se développer dans ce secteur qui a beaucoup plus de valeur pour l'intérêt général s'il est laissé en l'état.*

*Cette project détruit d'argent public, parce que cette investissement ne permettra pas de rendre viable l'exploitation accrue des forêts du secteur de montagne concerné.*

*Cette project crée la risque de détruire la patrimoine des deux chalets anciens. Ces monuments de l'alpinisme pourrait ne pas survivre les tremblements causées par la construction et le trafic lourd.*

Veuillez reconsidérer ce projet et utiliser l'argent pour un objectif plus respectueux de l'environnement et économiquement réaliste.

Meilleurs sentiments,

Mr Drs Hidde van Kersen MBA

Nieuwe Bussummerweg 240  
1272CN Huizen  
Les Pays-Bas  
0031648705229

**Sujet :** [INTERNET] non à la route du col de voza  
**De :** > jbmalp (par Internet) <jbmalp@gmail.com>  
**Date :** 05/10/2020 18:20  
**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

je m'oppose formellement au projet de construction de la route reliant du Chatelard au Col de Voza. Quel est l'intérêt de la population? de la nature? Pourquoi créer des zones protégées si c'est pour les bétonner? Nous avons la chance de connaître cette région d'une telle beauté et telle diversité de sa faune et flore, pourquoi vouloir la détruire, tout ça à nos frais en cette période si difficile??? Ce serait une honte et un immense gâchis.

Jean-Baptiste Malpel

**Sujet :** [INTERNET] Route forestière de la Voza.

**De :** > michel.savoyat (par Internet) <michel.savoyat@gmail.com>

**Date :** 05/10/2020 18:21

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Il existe déjà des moyens d'exploitation de cette forêt. Est- ce des subventions européennes qui doivent être dépensées pour la sylviculture...? Une nouvelle route détruit toujours la biodiversité . De plus au regard de la protection du Mont-Blanc il serait dommage de regarder que le sommet et pas les forêts . Et vous savez combien les forêts sont nécessaires. Alors NON à ce projet qui martyrise encore la Haute-savoie.

**Sujet :** [INTERNET] Avis d'enquête publique- projet de route forestière Chatelard-Col de Visa

**De :** > agnesmalpel (par Internet) <agnesmalpel@neuf.fr>

**Date :** 05/10/2020 18:38

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Ce projet est un pur scandale et je m'y oppose absolument.

La chaîne du Mont-Blanc avec, en premier plan, les chalets de Charousse font les photos depuis des décennies de la Poste, des affiches de l'Office de tourisme des Houches et de la vallée, et même cet été 2020 la « deco » des bacs de congélateur d'un grand supermarché de Sallanches!

Par ces photos, les communes vantent l'image d'une nature préservée où le randonneur de tous niveaux sera en osmose avec la nature.

Et ce sont ces mêmes communes qui enfanteraient d'un projet à ce point monstrueux et destructeur!! Ces espaces à peu près conservés jusqu'ici ne seraient plus qu'un décors de théâtre !

Quels intérêts privés (?) sans scrupules et aux dents longues sont derrière un tel projet dont l'intérêt collectif est bien loin d'être démontré ??

Les associations pour la défense de la nature et en particulier du site du Mont-Blanc auront de quoi se mobiliser. Ceux qui auront permis la réalisation de ce projet auront des comptes à rendre à l'avenir, à la toute prochaine génération et les suivantes. Le calcul à court terme de ce projet me semble grave car quand la forêt sera abîmée, coupée, inhospitalière, la neige disparue, la promenade abandonnée aux engins, il ne restera plus grand chose pour vivre en bonne partie du tourisme. Le Prarion n'appartient pas qu'aux communes mais aussi à tous ceux qui recherchent la beauté, l'authenticité et le calme de la nature.

Agnès Malpel

Charousse

74310 Les Houches

---

**De :** "Juliette LAPORTE"

**Date :** 5 oct. 2020 à 15:11:57

**À :** Nicolas et Marie-France BARRE, Camille Barré, Sophie TRILLOT, Agnes MALPEL, Mariette et Edmond BERTON, Luc BARRE, vincent barre2

**Sujet :** tr: Avis pour enquête publique - projet de route forestière "Chatelard-Col de Voza"

Je vous transmets également le mail que je viens d'adresser.

Juliette LAPORTE  
8 parc du Chauffour  
60 270 GOUVIEUX  
Tel : 03 44 57 65 35  
Tel portable : 06 48 60 31 46

> Message du 05/10/20 15:09  
> De : "Juliette LAPORTE" <laporte.juliette@orange.fr>  
> A : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr  
> Copie à :  
> Objet : Avis pour enquête publique - projet de route forestière  
"Chatelard-Col de Voza"

>

>

>

>

Je souhaite vous exprimer mon opposition quant au projet de route forestière reliant le Chatelard au Col de Voza, et ce pour plusieurs raisons.

>

La montagne du Prarion et ses environs est un espace classé, abritant des espèces protégées. Depuis Charousse, nous accédons au Prarion soit par le Col de Voza, soit par le Col de la Forclaz, et apprécions ses multiples sentiers de randonnée qui traversent tantôt des zones boisées, tantôt des prairies, laissant apparaître au fil de l'ascension des points de vue sur les divers versants de la vallée, avant de nous offrir un panorama à 360° sur les sommets. Ce lieu de montagne ne saurait être dévasté davantage par une route forestière le traversant de part en part à des fins d'exploitation forestière.

>

Résidant à Charousse depuis bientôt 50 ans, nous nous efforçons de protéger et sauvegarder le patrimoine montagnard que nos ancêtres nous ont cédé il y a plus de 4 générations. Charousse est pour nous et pour tous les randonneurs qui le traversent un havre de paix, un lieu où chacun peut apprécier le silence et la nature car aucun bruit de moteur n'est perceptible, hormis de temps à autre celui d'une tronçonneuse permettant d'entretenir les lieux. Comment imaginer rompre cette harmonie avec la nature et ce silence en envisageant une route forestière qui ceinturerait Charousse sur ses hauteurs, avec le bruit des engins de chantier, des engins de coupe, ...

>

Depuis 50 ans, nous avons vu nos belles montagnes se transformer à un rythme effréné et perdre peu à peu de leur « naturalité » au profit de constructions humaines dénaturant les paysages : remontées mécaniques, résidences collectives, résidences privées, parkings, etc.

>

En ces temps de crise sanitaire, de vies harassantes et stressantes, le retour à la nature et à ses bienfaits est fondamental ; en ces temps où les catastrophes naturelles ne cessent de nous rappeler que la main de l'homme a déjà trop sévi sur la nature, cessons d'intervenir, de perturber davantage, de détruire ce que la nature nous offre. Préservons ce qu'il en reste et faisons en sorte que chacun respecte ces lieux comme un système fragile. Alors ne facilitons surtout pas l'accès des engins à moteur dans nos montagnes, ne perturbons pas davantage nos paysages et n'exploitons pas les arbres de nos forêts mais tentons de les sauver !

Faisons en sorte que nous puissions encore trouver de paisibles sentiers de randonnée, paisibles à la fois pour nos yeux et pour nos oreilles, à travers lesquels nous puissions nous émerveiller de nos montagnes, de leur faune et de leur flore.

>

> Juliette LAPORTE  
Charousse

> 74310 Les Houches

**Sujet :** [INTERNET] Projet de route forestière au Col de Voza

**De :** > antoiny (par Internet) <antoiny@icloud.com>

**Date :** 05/10/2020 18:55

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

**Copie à :** antoine.martin440@orange.fr, cristallin74@free.fr

Bonjour,

C'est au nom de notre association ARSMB (Association pour le respect du site du Mont Blanc) que je souhaite déposer notre opposition au projet de route forestière au col de Voza dans le cadre de l'enquête publique.

Ce projet est une atteinte au site protégé du Mont Blanc par un chantier inutile et coûteux.

Il existe actuellement des moyens de débarder le bois sans la création d'une route plus large et artificielle sur le site classé et symbolique du Mont Blanc.

Antoine Martin

Président de l'ARSMB

**Sujet :** [INTERNET] Non à la route forestière du Col de Voza  
**De :** > manceau.lucie (par Internet) <manceau.lucie@gmail.com>  
**Date :** 05/10/2020 19:34  
**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Aujourd'hui les espaces goudronnés sont trop nombreux.  
S'en suivent en montagnes des ruissèlements puis des glissements de terrains,  
des inondations,...

La perte de la biodiversité est déjà critique.  
Ce projet tend encore à l'appauvrir à cause des nuisances qui seront provoquées.

La beauté de notre région est sa Nature.

Pourquoi une fois de plus, la détériorée avec un projet complètement évitable?

J'espère de tout Coeur que vous prendrez la bonne décision, pour nos écosystèmes  
déjà forts appauvris.

Cordialement

Lucie Manceau

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] Avis projet de transformation et de création de la route forestière du Chatelard (Col de Voza)

**De :** > pierre.salze (par Internet) <pierre.salze@sfr.fr>

**Date :** 05/10/2020 19:43

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ce projet pose de nombreuses questions qui me paraissent non résolues :

- Il est annoncé un programme annuel de coupes jusqu'à 12469 m<sup>3</sup> par an, ce qui est tout à fait considérable comparativement à ce qu'on observe dans d'autres massifs forestiers, comme les Vosges par exemple, sauf si des raisons sanitaires l'imposent ponctuellement (cf chalarose des frênes comme actuellement en Alsace).
- L'importance de ce chiffre impactera très fortement le flux de transport de grumiers et autres véhicules lourds qui ne pourront circuler que pendant les périodes de non enneigement (avril à octobre), et donc pendant les périodes de nidification et de reproduction de la faune, et pendant la saison touristique qui constitue à elle seule une ressource financière importante du territoire. Ce flux quotidien de poids lourds pendant la période « utile » a-t-il été quantifié et son impact sur les environnements et écosystèmes clairement évalué?
- La création d'une route appellera inéluctablement une circulation automobile grandissante au cours des années à venir, comme cela a été le cas sur les crêtes vosgiennes au cours de ces dernières années, car on ne pourra pas fermer cette route aux grumiers, aux professionnels du tourisme ou aux riverains, sauf à donner à chacun une clé des barrières, ce qui est inconcevable.
- Le tronçon de la Charme est très inquiétant, car c'est, de fait, créer une autoroute croisant la ferme et dénaturant la chaume avoisinante.
- Le tronçon du Plancert, créé de novo, modifiera très profondément le paysage, et vu la succession de virages serrés, favorisera l'apparition de trains de poids lourds se suivant les uns les autres, avec toutes les nuisances sonores qu'on imagine.
- Le tronçon du col de la Forclaz, du moins dans sa partie située entre Tête Noire et le Plancert, altérera profondément le caractère paisible de l'arête du Prarion : y a-t-il eu une étude sur les nuisances sonores perçues au sommet par le passage du trafic par le col de la Forclaz?

Habitant en Alsace au pied du massif Vosgien, ayant à travailler régulièrement comme élu avec l'ONF, séjournant aux Rasses chaque été et régulièrement en hiver depuis plus de 50 ans, et connaissant bien ce versant du Prarion que j'arpente régulièrement, j'avoue que je suis extrêmement inquiet par ce projet routier surdimensionné et très mal venu, car justifié uniquement par des objectifs économiques de gestion forestière ; je suis septique vis à vis de l'argumentaire en faveur des bienfaits écologiques de cette exploitation forestière agressive ; l'heure serait plutôt à laisser la nature faire sa propre régénération. Je souhaite que le mode de gestion forestière qui justifierait la création de cet axe routier soit repensé et que le projet soit repensé avec un autre éclairage.

Bien respectueusement à vous.

Pierre salze, membre associé de la SCI Les Rasses.

**Sujet :** [INTERNET] Projet de création de route forestière du Chatelard au Col de Voza – Haute-Savoie

**De :** > alexandreolivier (par Internet) <alexandreolivier@yahoo.fr>

**Date :** 05/10/2020 20:57

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Jean-Paul BRON, Commissaire enquêteur

Objet : Enquête publique préalable à l'autorisation environnementale du projet de création de route forestière du Chatelard au Col de Voza – Haute-Savoie

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'exprime par ce mail mon opposition au projet de route forestière, joignant le Chatelard au Col de Voza, via le col de la Forclaz et la Tête de la Charme.

Inscrit pour partie en site classé, traversant en totalité plusieurs versants non aménagés du Prarion – par ailleurs fortement impacté par l'activité du ski -, ce projet n'est réalisable qu'à condition de démontrer un intérêt public majeur, à savoir les bénéfices incontestables de l'exploitation forestière qu'il doit permettre de développer. Or ces bénéfices sont pour le moins sujet à caution :

- En premier lieu, l'exploitation forestière envisagée dans le dossier montre une rentabilité faible : selon les volumes attendus et les références de prix données par France Bois Forêt pour l'épicéa (chiffres 2018), 2000m<sup>3</sup> maximum/an à 46 E le m<sup>3</sup> sur pied, c'est au mieux un chiffre d'affaire de seulement 92 000 E par an. Au regard de l'investissement de 1,5 millions d'euros essentiellement porté par les collectivités, le bénéfice économique de l'opération est très relatif et ne constitue en aucun cas le ferment d'une filière économique locale ! Par ailleurs, le marché de l'épicéa est actuellement saturé et peu rentable, du fait des nombreuses coupes liées à l'invasion de scolytes, amenant la commune des Houches à réduire le nombre de lots forestiers exploitables.
- En second lieu, on sait que l'exploitation forestière peut répondre à d'autres enjeux, en particulier environnementaux et de protection. Le cumul de ces bénéfices pourrait le cas échéant justifier une aussi lourde opération. Or comme le soulève l'autorité environnementale dans son avis, le dossier n'apporte que peu d'éléments concrets sur la supposée plus-value de la future exploitation forestière, en comparaison de l'exploitation actuelle.
- Enfin, l'autorité environnementale souligne les insuffisances du dossier pour évaluer l'impact du projet sur les communautés animales et végétales, sur les milieux, sur le paysage et sur la ressource en eau. Si la réponse du maître d'ouvrage renvoie à des études et des documents génériques, au contraire, les expertises extérieures produites par France Nature Environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux sont précis et concernent l'impact de l'exploitation forestière dans sa globalité, et non seulement de l'aménagement de la piste (cf l'impact sur le Pic Trydactile, par exemple, menacé d'extinction en Auvergne Rhône Alpes). Ils rappellent en outre que l'absence d'exploitation ou l'allongement des cycles sylvicoles ne nuisent pas aux services éco-systémiques apportés par la forêt : biodiversité, résilience face aux changements climatiques, stockage du carbone.

Devant tant d'incertitude sur le bienfondé d'une exploitation plus poussée des massifs forestiers du Prarion, le projet d'aménagement de la route forestière paraît d'abord contre-productif. Il altérerait fortement les milieux traversés, du point de vue environnemental comme de celui des paysages, en raison de la très forte co-visibilité des versants concernés. Pour quels bénéfices en somme ?

Ce projet met en application des orientations portées par des documents anciens, la Charte Forestière du Pays du Mont Blanc (2009) et son outil de mise en œuvre, le Schéma directeur de desserte forestière des Houches (2014). Depuis 10 ans, les alertes et bilans concernant l'ampleur de l'altération des milieux naturels, et ses conséquences directes sur les conditions de subsistance de nos sociétés, conduisent les pouvoirs publics comme la société civile à reconsidérer un certain nombre de pratiques d'aménagement. La loi Biodiversité

(2018), par exemple, nous amènera demain à aménager sans « artificialisation nette ». Plus localement, et plus récemment, les collectivités voisines du Mont-Blanc, se sont engagées dans une démarche de protection du site du Mont-Blanc, si altéré par 100 ans d'aménagement touristique de la montagne, en particulier celui lié au ski : les sites préservés sont rares ! Sur le Prarion, la Tête de la Charme en fait partie et son aménagement pour le passage d'une piste forestière dénaturera totalement le site. On ne peut donc prendre pour argent comptant des décisions anciennes, validées au regard d'enjeux qui, peut-être, étaient ceux du Grenelle de l'environnement et qui ne sont, sûrement pas, ceux des « transitions » appelées aujourd'hui.

Les sites menacés par le projet apportent pas ailleurs à la qualité de vie des habitants des Houches et des environs. Ils constituent sur la commune, certains des rares espaces de montagne et de nature facilement accessibles pour la randonnée, tout en restant en dehors des domaines skiabiles. Les chemins actuels reliant le Col de la Forclaz (depuis Vaudagne ou depuis les Houches, via Charousse) et la Tête de la Charme présentent en cela un intérêt particulier. Ces chemins n'existeront plus ; remplacés par une route dont l'emprise représente celle d'une voie de route départementale, c'est tout leur environnement et donc leur attrait, qui en sera transformé définitivement.

L'exploitation forestière fait l'objet de toute l'attention des territoires bien couverts par la forêt : elle représente la promesse d'une filière économique locale, l'opportunité d'une bio-énergie, la condition d'une résilience des milieux face au changement climatique. Pour en faire une ressource territoriale et un facteur de transition environnementale des territoires, un certain nombre de conditions doivent toutefois être réunies, qui ne le sont vraisemblablement pas ici. Vouloir tant sacrifier pour cette exploitation relève au mieux de l'erreur de calcul, au pire du dogmatisme aménagiste.

Cordialement,

Olivier ALEXANDRE, habitant de Meylan en Isère, résident secondaire aux Houches depuis 45 ans.

**Sujet :** [INTERNET] Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard au Col de Voza

**De :** > julien.salze (par Internet) <julien.salze@free.fr>

**Date :** 05/10/2020 20:59

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Aux membres de la commission d'enquête publique portant sur le projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard au Col de Voza.

Mesdames, messieurs,

c'est avec une certaine incrédulité que j'ai pris connaissance des différents documents relatifs à ce projet.

En date du 1er octobre 2020 était annoncée la signature, sous l'égide de Madame le Ministre de la Transition Ecologique, d'un arrêté préfectoral portant sur la création d'une "zone de protection d'habitats naturels du Mont Blanc" (sic), indiquant la volonté de l'état et des collectivités territoriales de préserver un site naturel extraordinaire de l'emprise d'activités économiques humaines dévastatrices pour l'environnement.

Dans le même temps, il est envisagé avec le plus grand sérieux de créer, dans une zone limitrophe à cet espace nouvellement protégé, une "route forestière" permettant l'intensification de l'exploitation forestière, ainsi que la circulation de poids-lourds de transport grumier dans une zone de moyenne-montagne jusqu'alors relativement préservée.

Les alpinistes et promeneurs jouiront donc d'un site naturel exceptionnel, ainsi que d'une vue imprenable sur des ''trains de super-lourds''; ils respireront à pleins poumons les effluves de gasoil... La montagne, ça vous gagne!

Les espèces animales et végétales protégées et vulnérables apprécieront aussi sans doute.

Où est la cohérence dans tout cela?

Cette création de route forestière défigurera indiscutablement le paysage. Son impact écologique sera désastreux. Son intérêt économique est nul.

Je vous fais part de mon opposition pleine et entière au projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard au Col de Voza.

Julien SALZE, associé de la SCI les Rasses

**Sujet :** [INTERNET] Avis enquête publque - Projet de route forestière Col de Voza

**De :** > soizicbeaucamp (par Internet) <soizicbeaucamp@yahoo.fr>

**Date :** 05/10/2020 21:26

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

bonjour ,

je ne peux pas me rendre en mairie de Servoz pour signer le registre, cependant je souhaite manifester mon désaccord avec cette route forestière.

saint Gervais Passy les Houches.

Cordialement

soizic beaucamp

**Sujet :** [INTERNET] Route forestière du Châtelard au Col de Voza

**De :** > jon.dakin (par Internet) <jon.dakin@outlook.com>

**Date :** 05/10/2020 21:47

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Je vous écris au sujet du projet de plan "Route forestière du Châtelard au Col de Voza".

En tant qu'habitant de St Gervais Les Bains depuis 2003. Je suis profondément préoccupé par l'impact dévastateur que ce projet aura sur une zone qui est censée être une zone protégée pour sa beauté naturelle et sa fragile biodiversité.

J'ai été témoin de la destruction causée par l'exploitation forestière à Megève, St Gervais, Servoz et dans d'autres zones. Des sentiers et des pistes qui ont mis des décennies à se former sont détruits par de lourdes machines et la beauté dont jouissent les amoureux de la nature et les randonneurs est perdue.

Le projet est destructeur pour l'environnement ; en particulier la construction de la nouvelle route qui nécessitera plusieurs tonnes de ciment et de bitume. En outre, les nombreuses espèces menacées et protégées seront en danger, notamment le pic tridactyle.

Je m'oppose à l'utilisation de fonds publics pour un tel projet et suis alarmé par l'étude d'impact, qui semble ne pas prendre en compte de nombreux autres impacts négatifs de ce projet, notamment la pollution, la perte d'habitat pour une faune rare et le impact négatif dans le qualité d'air dans une région déjà connue pour ses grands problèmes de qualité de l'air.

Le Mont Blanc et ses environs sont uniques, écologiquement sensibles et classés comme spéciaux. A ce titre, ce projet destructeur va totalement à l'encontre de cet objectif de protection du massif du Mont Blanc et de son patrimoine unique.

J'espère que vous tiendrez compte des points ci-dessus lors de l'enquête publique.

Cordialement,

Jon DAKIN  
06 16 87 12 54

**Sujet :** [INTERNET] projet de route forestière col de Voza

**De :** > collectifmedical.valleearve (par Internet) <collectifmedical.valleearve@gmail.com>

**Date :** 05/10/2020 21:50

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Des travaux inutiles, coûteux pour la collectivité, coûteux pour la biodiversité, qui vont augmenter la pollution de l'air.

Tout ce dont on a besoin ici et ailleurs en ces temps qui auraient dû conduire enfin nos élus et représentants de l'état à une réflexion intelligente.. hélas !

Et ils signent le pacte de transition..

Cécile Buvry

**Sujet :** [INTERNET] Fwd: Avis sur la "Transformation et la Création de la Route Forestière du Chatelard"

**De :** > strillot92 (par Internet) <strillot92@gmail.com>

**Date :** 05/10/2020 22:29

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

----- Forwarded message -----

**De :** **Sophie Barré** <strillot92@gmail.com>

**Date:** lun. 5 oct. 2020 à 22:25

**Subject:** Re: Avis sur la "Transformation et la Création de la Route Forestière du Chatelard"

**To:** <contact@ccvcmb.fr>

**Cc:** Marie France et Nicolas BARRE <belairbarre@hotmail.fr>, Roger Alexandre <2rmf.alexandre@orange.fr>, Juliette LAPORTE <laporte.juliette@orange.fr>, Luc Barré <barre.l@orange.fr>, MARIETTE <edma.berton@gmail.com>, <agnes.maipel@neuf.fr>, Pierre Et Gaëlle Berton <pierreetgaelle@hotmail.com>, Berton, Marguerite <Marguerite.Berton@rothschildandco.com>, Barre Vincent <vincent.barre2@free.fr>

Bonsoir,

Je m'oppose également fermement à ce projet de route forestière qui n'apporterait que nuisance sonore et visuelle dans ce lieu magique et paisible où tout à chacun y trouve encore son bonheur.

Laissons la nature aux promeneurs, aux cueilleurs de myrtilles et de champignons, préservons la faune et la flore qui nous restent.

En espérant être grandement entendus et suivis.

Bien cordialement

Sophie BARRÉ  
Habitante de Charousse

Le lun. 5 oct. 2020 à 19:25, Vincent BARRE <vincent.barre2@free.fr> a écrit :

Très bien aussi, v

Envoyé de mon iPhone

Le 5 oct. 2020 à 14:27, Marie France et Nicolas BARRE <belairbarre@hotmail.fr> a écrit :

Mesdames, Messieurs les responsables de la communauté de Communes

Habitants de Charousse (les Houches), au pied du Prarion, depuis 75 ans, connaissant très bien le site et ses environs, la nature et sa biodiversité, nous vous informons que nous (et nos familles) sommes **fermement opposés au projet de travaux que vous envisagez autour du Prarion** pour -dites-vous- faciliter l'exploitation forestière du massif.

Nous sommes très dubitatifs sur la rentabilité de l'opération (le bois ne vaut plus grand chose), et au contraire certains que le projet aura un impact paysager, visuel et environnemental considérable et irrémédiable.

Merci de prendre en compte cet avis très négatif.

Cordialement  
Nicolas et Marie France Barré

**Sujet :** [INTERNET] Fwd: Avis sur la "Transformation et la Création de la Route Forestière du Chatelard"

**De :** > strillot92 (par Internet) <strillot92@gmail.com>

**Date :** 05/10/2020 22:30

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

----- Forwarded message -----

**De :** Marie France et Nicolas BARRE <belairbarre@hotmail.fr>

**Date:** lun. 5 oct. 2020 à 14:27

**Subject:** Avis sur la "Transformation et la Création de la Route Forestière du Chatelard"

**To:** [contact@ccvcmb.fr](mailto:contact@ccvcmb.fr) <[contact@ccvcmb.fr](mailto:contact@ccvcmb.fr)>, Roger Alexandre

<[2rmf.alexandre@orange.fr](mailto:2rmf.alexandre@orange.fr)>, Juliette LAPORTE <[laporte.juliette@orange.fr](mailto:laporte.juliette@orange.fr)>, Luc Barré

<[barre.l@orange.fr](mailto:barre.l@orange.fr)>, [vincent.barre2@free.fr](mailto:vincent.barre2@free.fr) <[vincent.barre2@free.fr](mailto:vincent.barre2@free.fr)>, MARIETTE

<[edma.berton@gmail.com](mailto:edma.berton@gmail.com)>, [agnes.malpel@neuf.fr](mailto:agnes.malpel@neuf.fr) <[agnes.malpel@neuf.fr](mailto:agnes.malpel@neuf.fr)>, Pierre Et

Gaëlle Berton <[pierreetgaelle@hotmail.com](mailto:pierreetgaelle@hotmail.com)>, Berton, Marguerite

<[Marguerite.Berton@rothschildandco.com](mailto:Marguerite.Berton@rothschildandco.com)>, Sophie TRILLOT <[strillot92@gmail.com](mailto:strillot92@gmail.com)>

Mesdames, Messieurs les responsables de la communauté de Communes

Habitants de Charousse (les Houches), au pied du Prarion, depuis 75 ans, connaissant très bien le site et ses environs, la nature et sa biodiversité, nous vous informons que nous (et nos familles) sommes **fermement opposés au projet de travaux que vous envisagez autour du Prarion** pour -dites-vous- faciliter l'exploitation forestière du massif.

Nous sommes très dubitatifs sur la rentabilité de l'opération (le bois ne vaut plus grand chose), et au contraire certains que le projet aura un impact paysager, visuel et environnemental considérable et irrémédiable.

Merci de prendre en compte cet avis très négatif.

Cordialement

Nicolas et Marie France Barré

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique "Route forestière du col de Voza"

**De :** > bouclylefur (par Internet) <bouclylefur@aol.com>

**Date :** 05/10/2020 22:43

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'aimerais attirer votre attention sur le fait que les données et les impacts du projet de route de débardage du col de Voza me semblent insuffisamment pris en compte :

Les associations de défense de l'environnement ont été tenues à l'écart de l'étude, comme le soulignent France nature environnement et la LPO. Ces associations, ainsi que l'Autorité environnementale, pointent des risques mal mesurés au regard de la faune et de la flore, des zones humides impactées. Les solutions proposées dans le mémoire réponse au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel relèvent d'une simple déclaration de bonnes intentions sans prise en compte réelle des perturbations engendrées. Les bouleversements du système hydrographique de la montagne et leurs impacts sur les zones en aval ne sont pas pris en compte : le passage des véhicules de 48 à 57 tonnes va impacter la stabilité de pentes qui sont déjà naturellement en perpétuel glissement.

Les gains promis par le rajeunissement de la forêt sont contestés, de même que le bilan carbone, et ne devraient pas servir d'arguments pour justifier un projet économique.

Sur le plan économique, la viabilité du projet repose sur la construction de cette route qui, en plus de perturber l'écosystème, risque de se révéler inutilisable, compte-tenu des contraintes liées au relief, et des risques d'affaissements réguliers -comme à Passy. L'alternative du débardage par câble n'a pas été étudiée par un organisme indépendant de l'ONF, juge et partie dans cette affaire.

Dans le mémoire de réponse au CSRPN, la nécessité d'installer une barrière ne résiste pas à l'expérience des faits, ni à l'examen de la faisabilité du partage d'un dispositif d'ouverture entre les exploitants, les services de secours, des exploitants et des riverains.

Respectueusement,

**M.Stéphane BOUCLY**

Associé de la SCI Les Rasses

Lieu dit "Les rasses"

74170 SAINT GERVAIS LES BAINS"

**Sujet :** [INTERNET] Opposition à la route au col de la Voza

**De :** > thibaud.roussillat (par Internet) <thibaud.roussillat@gmail.com>

**Date :** 05/10/2020 23:43

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Ce projet n'a aucun sens.

Parce que les intérêts financiers sont très limités et qu'en plus il n'est pas admissible qu'il soit financé par des fonds publics, ce projet ne tient absolument pas la route.

D'autre part, l'impact environnemental n'est pas négligeable (destruction de l'habitat d'espèces protégées) et celui visuel ne le sera pas non plus!

D'un côté on essaye de tout protéger en mettant en place une zone de protection sur le Mont-Blanc et de l'autre, c'est un carnage.

Merci de revoir le bien fondé de ce projet de toute urgence.

Cordialement,  
Thibaud Roussillat

**Sujet :** [INTERNET] Projet route forestière col de voza .

**De :** > oskigene (par Internet) <oskigene@wanadoo.fr>

**Date :** 06/10/2020 07:35

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

Je suis contre ce projet , les arbres étant la seule manière de lutter efficacement contre la pollution et le réchauffement.

L endroit n est donc pas approprié !

Merci de votre attention.

Christophe Marchal, 74310 lés Houches.

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] Route forestière du col de Voza

**De :** > annabroquet (par Internet) <annabroquet@hotmail.fr>

**Date :** 06/10/2020 09:24

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

On réglemente l'ascension au Mont-Blanc, privant les guides mêmes de leur sens aigu d'appréciation de la montagne, sous prétexte qu'il faut protéger le mont Blanc en brandissant le drapeau de l'environnement et dans le même temps on décide de créer une route dans le même secteur en détruisant la forêt et en tuant des millions d'organismes et êtres vivants. Je suis absolument opposée à ce projet et j'aimerais savoir comment sont traitées nos remarques et si elles sont vraiment prises en compte...???

Merci,

Anna Broquet

**Sujet :** [INTERNET] Route forestiere Chatelard-Col de Voza

**De :** > andrew.cluley (par Internet) <andrew.cluley@hotmail.co.uk>

**Date :** 06/10/2020 09:51

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour Mesdames et Messieurs les enquêteurs,

Je vous écris au sujet de l'enquête de la route forestière C

Je vois ce col et Le Prarion depuis chez moi et j'ai l'habitude (à pied et au ski) au sommet et dans la forêt dans ces lieux « d'une route pour débarder le bois me paraît complètement jolie, pas vraiment « « « malade » et je ne vois pas où du en quantité suffisante de mériter une construction de cet Quand on se promène dans les endroits où il y à/avait des de la Forclaz, Les Contaminés entre autres) la forêt est sa années à se reconstituer. Ça, sans parler des années où c se déplacer dans ces lieux.

Je suis en accord avec les arguments et observations pré associations: France Nature Environnement, La LPO et Ins Mont Blanc est traité en zone de haute importance. Je ne comment l'environnement au pied de cet symbole puisse quelques rondins d'épicéa.

Je vous faire part de ma TOTALE désapprobation concerr «forestière » que je considère plus comme une route de «

Recevez Mesdames, Messieurs mes meilleures salutation

Andrew Cluley  
Sent from my iPhone